Prévenir et traiter les impayés

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Mettre en place des actions pour prévenir les impayés et gérer efficacement les situations de recouvrement.

Public Visé

Membres des services comptables, juridiques ou administratifs chargés de suivre les impayés et de les recouvrer.

Pré Requis

Savoir communiquer en français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Evaluer, prévenir et limiter le risque client.
Comment prévenir un impayé ?
Utiliser au mieux les moyens de recouvrement de créance.

Méthodes pédagogiques

Il s'appuie sur :

- Remise d'un support de cours
- Apports théoriques
- Cas concrets

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

Parcours pédagogique

Incidence des délais de paiement
La mise en place d'une bonne prévention

- Connaissance du client

- Aspects juridiques et financiers.
- Nature de l'activité par rapport à la conjoncture.

- Sources de renseignement

- Le greffe du tribunal de commerce.
- Le cadastre et les hypothèques.
- Le renseignement bancaire.
- Les agences spécialisées.

- La détection de l'impayé potentiel : mise en œuvre et gestion d'un fichier client

- Les différents modes de paiements et les garanties éventuelles.

Le traitement amiable ou le précontentieux

- Organisation des moyens

- Gestion des conflits avec les commerciaux.
- Constitution du dossier.
- Mise en place de la stratégie.

- Mise en œuvre du précontentieux

- Relances écrites (délai, style, lettre de rappel, mise en demeure.
- sommation de payer….
- Relances téléphoniques.
- Visites domiciliaires.

- Les agents de recouvrement

- Les avocats.
- Les huissiers.
- Les cabinets de recouvrement.

Le traitement judiciaire
L'organisation judiciaire française et les règles de compétences

- Les procédures

- L'injonction de payer (schéma de la procédure, apprendre à remplir un formulaire).
- Les assignations (différenciation de l'assignation au fond et en référé : délai, signification, enrôlement).
- La procédure spéciale du chèque impayé.
- Notion sur les voies d'exécution.

- Les procédures

- Le particulier en difficulté , le surendettement

- L'entreprise en difficulté, les différentes hypothèses

(conciliation, sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation)

- Les formalités

- L'ordre des créanciers

La revendication

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Rpoll : nathalie@accoformation.com

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

10

Tarifs

Inter (Par personne) : **690.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com